



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Municipalité de Vétroz

Mise au concours

La Municipalité de Vétroz met au concours le poste à plein temps de

Collaborateur (-trice) technico-administratif (-ve)

affecté (-e) au Service technique.

Vos tâches principales :

Directement rattaché (-e) au chef du Service technique, le ou la titulaire du poste aura pour mission :

- accueil au guichet et au téléphone du Service technique,
- gestion, suivi administratif et contrôles techniques des projets de constructions privés,
- suivi et vérification in situ des projets de construction,
- gestion et suivi administratif des dossiers liés aux travaux publics et aux projets communaux,
- rédaction de correspondances et de procès-verbaux de séances,
- établissement de décomptes et de statistiques,
- soutien administratif et technique aux différents projets gérés par le Service technique.

Votre profil :

- être titulaire d'un diplôme HES ou ES ou pouvoir faire preuve d'une solide expérience dans le domaine de la construction,
- avoir une expérience d'au minimum 5 années dans le domaine de la construction,
- connaître l'application des normes et des procédures dans le domaine de la construction,
- disposer de très bonnes capacités rédactionnelles et d'un esprit de synthèse,
- maîtriser les outils informatiques usuels (Outlook, Word, Excel, Powerpoint, etc.),
- faire preuve d'une grande discrétion, de disponibilité et d'engagement,
- avoir le sens de l'organisation ainsi que le sens des responsabilités, être résistant au stress,
- faire preuve d'entregent, d'un esprit d'équipe développé, d'une capacité à travailler de manière autonome et d'initiative.

Entrée en fonction : à convenir.

Statut et traitement : selon les statuts et l'échelle des salaires de la Municipalité de Vétroz.

La description de fonction ainsi que les renseignements complémentaires souhaités peuvent être obtenus auprès de M. Laurent Seppy, Secrétaire municipal, tél. 027 345 37 70.

Les offres complètes (lettre de motivation, curriculum vitae détaillé, photo, références, copies des diplômes de formation, copies des certificats de travail, etc.) doivent être adressées à la Municipalité de Vétroz, Route de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz, avec mention "Collaborateur (-trice) technico-administratif (-ve)". Le délai de postulation est fixé au 07 mars 2014, la date du timbre postal faisant foi.

Vétroz, le 21 février 2014

La Municipalité de Vétroz